

Priorité n° 3 :
Continuer le combat
pour notre sécurité

CONTINUER LE COMBAT POUR NOTRE SÉCURITÉ

Tout ce que nous avons entrepris depuis 2001, et que nous continuerons à faire ensemble pour développer Courcouronnes, n'était possible que par la restauration préalable de l'ordre républicain dans notre commune.

En 2000, il y avait plus de 1 030 faits de délinquance sur la ville. Au Canal, certains secteurs étaient aux mains des voyous et abandonnés par les pouvoirs publics. Depuis déjà plusieurs années, nous avons stabilisé le niveau de délinquance aux alentours de 300 faits annuels.

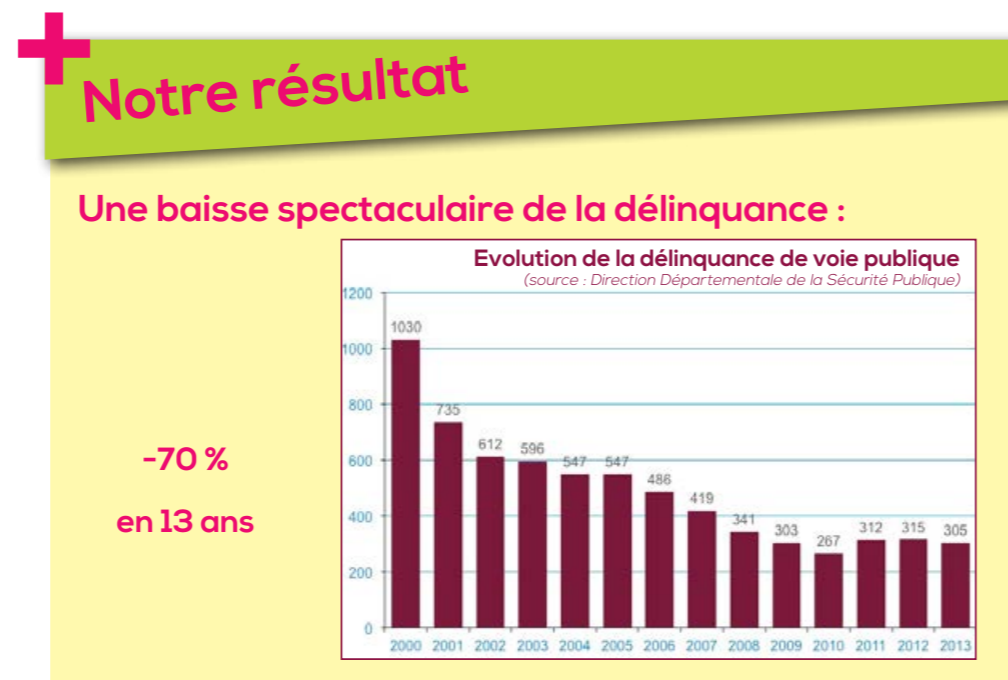
Nous avons divisé par plus de 3 les crimes et délits à Courcouronnes, à l'appui d'une action sécuritaire forte et résolue : renforcement de la Police Municipale, armement des agents, mise en place de la vidéosurveillance, coordination étroite avec la Police Nationale.

Notre action a également portée sur des partenariats en matière de prévention, qu'il s'agisse de sécurité routière dans et aux abords des écoles ou encore de protection des commerçants avec la télésurveillance. En matière de sécurité, rien n'est définitivement acquis. C'est pourquoi, nous continuerons d'innover tout en mutualisant nos moyens avec les communes riveraines et les services de l'Etat, premier garant de la sécurité publique.



Notre bilan 2001/2014 :

- Baisse spectaculaire de la délinquance
- Triplement des effectifs de la Police Municipale (de 6 à 17 agents)
- Professionnalisation et armement des policiers municipaux (aucun tir effectué depuis 10 ans)
- Mise en place de patrouilles pédestres, à vélo et à moto
- Sécurisation des entrées/sorties d'écoles par les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique)



1) Une Police Municipale renforcée et sur le terrain

Dès notre arrivée, la priorité fut de reconquérir chaque coin et recoin de la commune pour éradiquer le climat délétère qui pourrissait le quotidien des habitants dans certains secteurs. Pour cela, il a fallu investir dans des moyens humains et matériels conséquents pour assurer une présence sur le terrain aux lieux, jours et horaires criminogènes.



Nos engagements :

- Nous stabiliserons les effectifs de policiers municipaux pour maintenir une large amplitude horaire de fonctionnement.
- Nous irons plus loin dans la mutualisation des moyens humains et opérationnels entre la Police Municipale et la Police Nationale.

2) Des outils et partenariats efficaces

Combattre l'insécurité et garantir la tranquillité publique est évidemment l'affaire de tous, d'abord de chacun d'entre nous mais également d'une multitude d'acteurs que nous avons mis en réseau pour plus d'efficacité et de coordination. Partage d'information, travaux de sécurisation, utilisation des nouvelles technologies ont permis d'obtenir des résultats parfois spectaculaires. C'est notamment le cas sur les cambriolages, même si l'on note une remontée du phénomène (comme partout en France) ces trois dernières années. C'est pourquoi, nous redoublons d'efforts avec l'expérimentation des "voisins vigilants". Et demain avec une proposition unique en France, totalement gratuite : le raccordement des alarmes des particuliers à la Police Municipale pour une intervention immédiate.

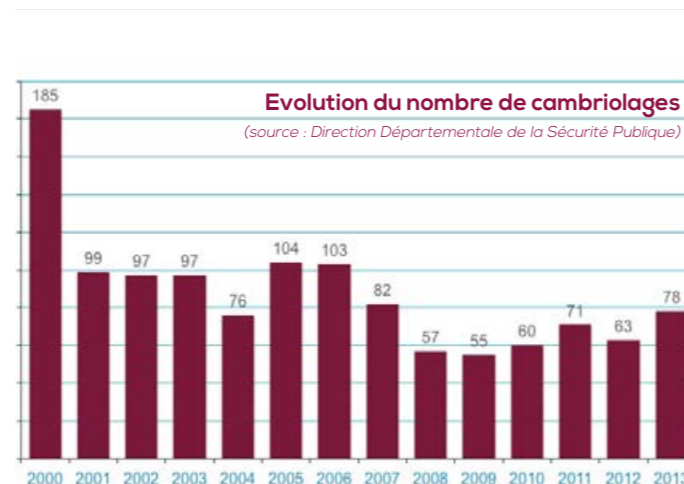
Notre bilan 2001/2014 :

- Mise en place d'un réseau de 19 caméras de vidéosurveillance reliées à un CSU (Centre de Supervision Urbain) au siège de la Police Municipale
- Expérimentation, au Centre, du dispositif "voisins vigilants" de participation citoyenne à la sécurité
- Création d'un CISP (Conseil Inter-communal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) Evry/Courcouronnes
- Sécurisation et rénovation des parkings souterrains des bailleurs sociaux pour libérer l'espace public de véhicules ventouses.



Notre bilan 2001/2014 :

- Mise en place de la vidéoverbalisation pour sanctionner les infractions au Code de la Route (deux roues sans casque, site propre bus au Canal, poids lourds rue Noël Marteau au Centre)
- Rénovation et sécurisation des parkings payants de l'Agglomération en partenariat avec la société Vinci Park, afin de capter ce stationnement pendulaire et libérer la voirie publique
- Création de zones de stationnement payant au Canal pour juguler le stationnement pendulaire (salariés travaillant sur la commune ou "navetteurs" se garant à proximité de la gare RER Evry-Courcouronnes)



Nos engagements :

- Nous étudierons l'extension du réseau de vidéosurveillance aux secteurs le nécessitant.
- Nous créerons un CSU intercommunal à l'échelle de l'Agglomération pour mutualiser les moyens en vue de visionner 24h/24h les caméras de vidéosurveillance.
- Nous étendrons le dispositif "voisins vigilants" à l'ensemble de la commune.

3) Stationnement et sécurité routière

Partie intégrante des missions de sécurité affectées à la commune, nous avons pris nos responsabilités en matière de stationnement et de sécurité routière sans hésiter à prendre des mesures fortes qui ont parfois frappé au portefeuille de celles et ceux qui ne respectent pas les règles. Indéniablement, l'instauration du stationnement payant sur une partie du Canal et la mise en place de la vidéoverbalisation ont été nos deux actes les plus marquants. Cependant, nous avons toujours veillé à l'acceptabilité sociale de nos mesures grâce notamment à l'abonnement gratuit par foyer en zone payante. Enfin, depuis plusieurs mois, nous avons pu noter lors des différentes réunions de concertation, que ce sont les riverains eux-mêmes qui sollicitent le stationnement payant afin qu'ils puissent retrouver de la tranquillité dans leur quartier, notamment aux abords de la gare d'Orangis Bois de l'Epine.

Nos engagements :

- Nous étendrons la zone de stationnement payant (abords d'Orangis Bois de l'Epine, rue Georges Brassens après travaux, places avec des commerces) en concertation avec les habitants et les commerçants, tout en maintenant la gratuité pour chaque foyer courcouronnais.
- Nous équiperons un véhicule de la Police Municipale du système LAPI (Lecture Automatique des Plaques d'Immatriculation), connecté au fichier national des plaques, pour lutter contre divers phénomènes (voitures volées, impayés de stationnement...).



Séance plénière du CISPD en présence du Maire d'Evry, du Procureur de la République et du Directeur Départemental de la Sécurité Publique